



PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ACBD Association des Critiques et journalistes de Bande Dessinée

le 18 mars 2011 dans les locaux des éditions Casterman
87, quai Panhard-et-Levassor - Paris XIII

ACCUEIL PAR LE PRÉSIDENT

Avant d'ouvrir l'Assemblée générale ordinaire, Jean-Christophe Ogier, Président de l'ACBD, rend hommage à Yves-Marie Labé, décédé le 31 décembre 2010.

RECENSEMENT DES PROCURATIONS

Sachant qu'un membre présent ne peut pas cumuler plus de 3 procurations.

Membres présents et représentés :

Philippe Audoin (*procuration pour Laurent Mélikian*), David Barroux, Marie-Hélène Bonnot (*procurations pour Clara Dupont-Monod et Sébastien Kimbergt*), Jérôme Briot (*procurations pour Jérôme Dieuset, Nicolas Fréret et Marielle Python-Bernicot*), Laurent Cirade, Virginie François (*procurations pour Frédérique Pelletier et Fabrice Piault*), Yves Frémion, Laure Garcia (*procurations pour Yaël Eckert, Jean-Philippe Martin et Gilles Médioni*), Patrick Gaumer (*procurations pour Nicolas Anspach, Thierry Bellefroid et Denis Plagne*), Philippe Guillaume, Antoine Guillot (*procurations pour Christophe Brunella et Pascal Ory*), Brieg F. Haslé (*procuration pour Marc Carlot*), Thierry Lemaire (*procuration pour Hélène Beney*), Jean-Christophe Ogier, Dominique Petitfaux (*procuration pour Ariel Herbez*), Manuel F. Picaud (*procuration pour Michel Nicolas*), Frédéric Potet, Didier Quella-Guyot (*procuration pour Julien Ausou*), Christophe Quillien (*procuration pour Sébastien Langevin*), Gilles Ratier (*procurations pour Boris Henry, Xavier Mouton-Dubosc et Jean-Laurent Truc*), Jean-Pierre Rémond (*procurations pour Jean Bernard et Pascal Vigneron*) et Laurent Turpin (*procurations pour Philippe Perrier, Éric Potel et Denis Sésié*).

Soit 52 membres présents ou représentés. Le quorum étant atteint, l'Assemblée générale ordinaire 2011 de l'ACBD peut se dérouler.

ORDRE DU JOUR

- | | |
|--|--------|
| - RAPPORT MORAL DES ACTIVITÉS 2010 | page 2 |
| - RAPPORT FINANCIER 2010-2011 | page 5 |
| - BILAN FINANCIER 2010-2011 | page 6 |
| - RENOUVELLEMENT DU BUREAU, POSTE PAR POSTE | page 7 |
| - DISCUSSION AUTOUR DE LA VIE DE L'ASSOCIATION | page 8 |

RAPPORT MORAL DES ACTIVITÉS 2010

lu par Gilles Ratier, Secrétaire général

L'association compte, à la date du 27 mars 2011, 63 membres actifs, 8 membres associés et 3 membres honoraires. Nous vous rappelons que les demandes d'adhésion consistent en un dossier de présentation et doivent être soutenues par deux parrains, membres actifs de l'association (en dehors des membres du bureau) ; ensuite, le bureau est seul habilité à valider les adhésions, après avoir étudié, cas par cas, les dossiers des postulants ; à noter qu'il existe aussi, pour certaines fonctions particulières, des statuts de membre associé et de membre honoraire. C'est ainsi que nous avons accueilli, cette année, en tant que membres actifs, David Barroux, Laurent Beauvallet, Thierry Lemaire et Frédéric Potet, respectivement journalistes aux *Échos*, à *Ouest-France*, à *Zoo* et au *Monde...*, ainsi que Sébastien Kimbergt d'*Animeland*, en tant que membre associé ; alors qu'Alain Bessec (qui a pris sa retraite) est passé membre honoraire, tout comme Pierre Ganz, l'un des membres fondateurs de l'ACBD, qui nous a récemment recontactés ! Si Gilles Poussin du bimestriel *Muziq* était démissionnaire, Yves-Marie Labé du *Monde* ne l'était pas, et nous lui en voulons beaucoup de nous avoir quittés si vite, définitivement, sans prévenir...

Si nous continuons à réaliser, **uniquement pour nos membres, un listing complet des éditeurs de bandes dessinées** (réactualisé désormais par Michel Nicolas), les listes mensuelles de l'ensemble des nombreuses parutions (toujours effectuées par Gilles Ratier) ne sont plus envoyées que sur demande à nos différents membres. Nous tentons aussi, hélas de plus en plus rarement, de communiquer nos coups de cœur récents pour nous aider à y voir plus clair lorsque vient le moment d'établir une sélection (pour le Grand Prix de la Critique Bande Dessinée, les 20 indispensables de l'été et le Prix Asie-ACBD). D'autant plus que nous ne pouvons plus le faire par le biais de notre site www.acbd.fr : le forum de ce dernier ayant été supprimé suite aux attaques incessantes des pirates virtuels ! En 2010, nous avons quand même recensé près de 28 000 visiteurs uniques (contre 19 347 en 2009). Encore merci à Brieg F. Haslé pour son travail de maintenance qui nous permet d'avoir un site élégant, sobre et efficace, dont la vertu majeure est d'être notre principale vitrine.

Comme tous les ans, un compte-rendu chiffré, bilan comptable et événementiel de l'année passée, réalisé par le Secrétaire général, a été diffusé, avant le 31 décembre. Ce communiqué a été réalisé, cette année, avec l'aide efficace de Marielle Python-Bernicot pour l'édition numérique, de Marc Carlot pour les sites Internet consacrés au 9^e art, de Raphaëlla Barré pour les blogs bandes dessinées, de Manuel Picaud pour les festivals invitant des auteurs BD, d'Ariel Herbez pour la liste des parutions suisses et de Brieg F. Haslé pour la mise en page du pdf. Ce rapport est de mieux en mieux repris, que ce soit par les médias régionaux, nationaux, et même internationaux, et est devenu une référence attendue par tous les acteurs du milieu : il est, en effet, très utilisé par les éditeurs et par les institutions francophones ou étrangères et est devenu l'un des principaux attraits de notre site où il est proposé intégralement (avec ceux des années précédentes). Bien entendu, le fait que nous nous inscrivions dans la durée (c'est la onzième année consécutive qu'il est réalisé)

est pour beaucoup dans la consécration de ce rapport largement diffusé par voie d'AFP.

Le Grand Prix de la Critique est désormais ponctué, depuis 4 ans, par une éventuelle présélection en juin : **Les 20 indispensables de l'été** : « *C'est l'été, lisez des BD !* ». Il semble que le fait d'avoir abandonné l'opération des 20 indispensables de l'automne (qui avait légèrement perturbé les habitudes de nos votes) et d'avoir défini ce prix, ô combien reconnu et convoité par les auteurs et les éditeurs, a permis une plus grande sérénité, notamment au cours de la discussion de Blois. À moins que certains membres aient encore de nouvelles idées à proposer, dans les discussions qui vont suivre la lecture de nos différents rapports, pour améliorer les procédures de ces deux opérations (Grand Prix de la Critique et 20 indispensables de l'été), elles devraient être renouvelées en l'état, en 2011. J'en profite pour vous rappeler que l'objet du **Grand Prix de la critique Bande dessinée / ACBD** est de « *soutenir et mettre en valeur, dans un esprit de découverte, un livre de bande dessinée, publié en langue française, à forte exigence narrative et graphique, marquant par sa puissance, son originalité, la nouveauté de son propos ou des moyens que l'auteur y déploie.* ».

L'annonce officielle du Grand Prix de la Critique Bande Dessinée fut faite par voix de l'AFP, le 2 décembre 2010, et consacrait l'Américain David Mazzucchelli, pour son album *Asterios Polyp* aux éditions Casterman. À noter que, suite au silence des responsables du réseau des librairies Canal BD, nous n'avons pas investi, cette année, dans un clip vidéo promotionnel vantant les mérites de notre prix, destiné à être diffusé dans les vitrines de toutes ces librairies pendant un mois. Par contre, grâce aux contacts établis par Jérôme Briot, une mise en avant efficace du prix a pu être faite sur le site de la Fnac. Merci à lui ! Merci aussi aux éditions Casterman qui nous accueillent cette année pour tenir notre assemblée générale, à la suite de laquelle nous remettrons officiellement le Grand Prix de la Critique (avec une composition originale réalisée par le précédent lauréat : Marc-Antoine Mathieu) aux responsables éditoriaux.

Le Prix Asie-ACBD, qui a été créé suite à une proposition de la part du salon Japan Expo et qui distingue une bande dessinée asiatique, parue en français entre le mois de juillet de l'année précédente et le mois de juin de l'année en cours, a lui aussi été très bien accueilli : il a été remis, pour sa quatrième année d'existence, le 1^{er} juillet 2010, dans le cadre du festival Japan Expo, à la **série Pluto de Naoki Urasawa, d'après Osamu Tezuka, aux éditions Kana**. Merci à Jérôme Briot, qui a pris la suite de Laurent Mélikian, ainsi qu'à tous ceux qui les ont accompagnés sur cette affaire, pour avoir, de nouveau, mené à bien cette mission.

Pour la 2^{ème} année consécutive, pendant le festival bd BOUM de Blois, à l'issue de notre délibération pour le Grand Prix de la Critique, l'expérience du **nouveau rendez-vous ACBD avec le monde de l'édition**, le samedi après-midi où, pendant près de deux heures, sous la forme d'un speed dating (chaque éditeur présentant pendant 1/4 d'heure à quatre ou cinq journalistes ses productions à venir puis les journalistes changeant d'interlocuteur), a de nouveau très bien fonctionné. Cela a permis à

nombre d'entre-nous de se faire une idée des programmes éditoriaux du printemps. Le monde de l'édition a répondu présent (plus d'une dizaine d'éditeurs parmi les plus importants, et certaines petites structures, dont certains ont fait exprès le déplacement) ; on pourrait même craindre que le lieu retenu devienne trop exigü si le nombre d'éditeurs présents augmente encore dans les années à venir !

Enfin, terminons ce long compte-rendu en précisant que **nous sommes toujours quelques uns à nous retrouver pour dissenter sur la bande dessinée et sur ceux qui la font, dans divers salons ou festivals** : tels ceux de Blois, de Saint-Malo, de Chambéry, d'Aubenas, de Limoges ou d'Angoulême..., où nous tenons notre traditionnel repas informatif du jeudi midi dans un restaurant sympathique, isolé de la foule et pas trop cher (La Calendrine, 12 bis rue Trois Notre-Dame).

Gilles Ratier
Secrétaire général de l'ACBD

> Après lecture, le Président propose le VOTE DU RAPPORT MORAL, adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

RAPPORT FINANCIER 2010-2011

présenté par Brieg F. Haslé, Trésorier

Cotisations

Pour rappel, la cotisation 2011 est passée, par décision unanime de l'Assemblée Générale en date du 27 mars 2010 à 25 euros minimum. Cette année encore, à l'exception de quelques mauvais payeurs retardataires, les membres de l'ACBD ont été fort disciplinés. Qu'ils en soient ici remerciés.

Comme annoncé par courriel, nous vous avons demandé de faire l'effort de nous régler votre cotisation entre décembre et début mars afin de pouvoir arrêter les comptes, dans des conditions acceptables, avant la présente Assemblée générale. Jérôme Briot (qui m'a efficacement secondé lors du Festival international de la BD d'Angoulême) et moi-même tenons à remercier celles et ceux qui ont suivi le fonctionnement interne de l'ACBD.

Cette année, quelques membres actifs ou associés n'ont pas souhaité renouveler leur cotisation et quittent de ce fait l'ACBD : Philippe Loussouarn, Gilles Poussin et Emmanuelle Klein.

10 membres (contre 12 l'an passé) se sont montrés généreux cette année en versant plus des 25 € minimum. Merci à eux !

Grand Prix de la Critique

Cette année, la remise du Grand Prix de la Critique coûtera à l'association le cocktail organisé après l'Assemblée générale, les frais d'encadrement de l'œuvre réalisée par Marc-Antoine Mathieu, lauréat du millésime précédent.

Rappel de circonstance

Ne pas oublier de payer vos repas et vos consommations lors de nos rencontres. L'association n'a pas à assumer ce type de frais. Coût cette année : 21,90 €.

Banque

Dépôts entre novembre 2010 et mars 2011 par le trésorier des cotisations 2011.

Frais bancaires et d'assurance : l'ACBD et ses membres à jour de leur cotisation annuelle sont couverts lors de nos rencontres communes par l'assurance de la Société Générale. Par ailleurs, l'ACBD dispose si besoin d'une assistance juridique.

Montant de la cotisation 2011

Après six années où la cotisation était de 15 € minimum, puis deux années où elle était de 20 € minimum, nous l'avons fixé lors de l'Assemblée générale de mars 2010 à 25 € minimum. Nous proposons la reconduction de ce montant minimal de 25 € pour l'exercice 2011-2012.

> Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

Pour rappel, les membres non à jour de leur cotisation au moment de l'Assemblée générale ne font plus partie de l'ACBD ! Pour y entrer à nouveau, il leur faudra suivre la procédure de candidature obligatoire à chaque nouvel adhérent (2 parrains, lettre de candidature et dossier à envoyer...).

BILAN FINANCIER 2010-2011

présenté par Brieg F. Haslé, Trésorier

DÉPENSES par secteurs depuis mars 2010

Bureau de l'association	293,60 € / 2010 : 190,60 €
17/03/10 131,20 €	remboursements annuels déplacements membres du Bureau
23/03/10 19,10 €	frais invités du Bureau / Salon du Livre de Paris 2010
20/11/10 74,90 €	frais rdv Bureau - dirigeants festival bd BOUM
21/11/10 68,40 €	frais représentations auteurs et éditeurs / bd BOUM 2010
Vie de l'association	631,34 € / 2010 : 288,60 €
15/03/10 21,90 €	impayés lors des rencontres ACBD
14/04/10 148,90 €	petit-déjeuner Assemblée Générale ACBD 2010
21/11/10 100,20 €	achats consommables imprimante, frais postaux et de secrétariat
27/03/10 72,30 €	frais auteurs primés et éditeurs / bd BOUM 2010
17/01/11 288,04 €	faire-part ACBD décès Yves-Marie Labé dans « Le Monde »
Grand Prix de la Critique	335 € / 2010 : 1037,10 €
26/03/10 100 €	encadrement dessin GPDLC 2010
27/03/10 235 €	invitations auteurs éditeurs GPDLC 2010 / déjeuner Le Select
Site Internet	999,16 € / 2010 : 111 €
26/04/10 251,16 €	frais maintenance Internet
04/05/10 150 €	frais lié au site : pérennisation du nom de domaine, frais bureautiques, frais et déplacements chez notre prestataire...
21/12/10 598 €	refonte site Internet
Banque et assurances	108 € / 2010 : 108 €
2010 108 €	frais bancaires et d'assurances annuels

Total dépenses depuis mars 2010 **2367,10 €** contre 1627,30 € l'an passé

RECETTES depuis mars 2010

mars 2010 1955 € dépôts chèques et virements cotisations 2011

Solde actuel **1536,59 €** contre 1938,69 € l'an passé

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES

mars 2011 300 €	cocktail Assemblée générale
mars 2011 100 €	frais bureau et association
mars 2011 100 €	participation dîner d'après AG
fin mars 2011 100 €	encadrement Grand Prix de la Critique 2011
printemps 2011 500 €	provision site Internet

Brieg F. Haslé et Jérôme Briot
Trésorier et Trésorier adjoint de l'ACBD

> Après lecture par le Trésorier, le Président propose le VOTE DU RAPPORT FINANCIER, adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

RENOUVELLEMENT DU BUREAU, POSTE PAR POSTE

proposé par Jean-Christophe Ogier, Président, après avoir pris en compte les candidatures éventuelles.

Pour rappel, voici la composition du Bureau actuel :

- Président : Jean-Christophe Ogier (France Info)
- Vice-présidents : Philippe Guillaume (Les Échos) et Fabrice Pialut (Livres Hebdo)
- Secrétaire général : Gilles Ratier (L'Écho du Centre)
- Secrétaire adjoint : Laurent Turpin (bdzoom.com)
- Trésorier : Brieg F. Haslé (dBD, auracan.com)
- Trésorier adjoint : Jérôme Briot (bdgest.com, Zoo)

Le Président propose aux membres présents de renouveler leur confiance aux membres se représentant au Bureau, aucune autre candidature pour ces postes n'ayant été présentée.

> Suite au vote de l'Assemblée générale, le Bureau de l'ACBD se compose donc ainsi pour l'exercice 2010-2011 :

- Président : **Jean-Christophe Ogier** (France Info) *unanimité*
- Vice-présidents : **Antoine Guillot** (France Culture) *unanimité moins une abstention* et **Fabrice Pialut** (Livres Hebdo) *unanimité*
- Secrétaire général : **Gilles Ratier** (L'Écho du Centre) *unanimité*
- Secrétaire adjoint : **Laurent Turpin** (bdzoom.com) *unanimité*
- Trésorier : **Brieg F. Haslé** (auracan.com, Planète BD) *unanimité*
- Trésorier adjoint : **Jérôme Briot** (bdgest.com, Zoo) *unanimité*

DISCUSSION AUTOUR DE LA VIE DE L'ASSOCIATION

menée par Jean-Christophe Ogier, Président

Nous le rappelons chaque année : **pour être membre actif de l'ACBD, il faut être un critique ou un journaliste ayant une rubrique régulière sur le 9^e art dans quelque média que ce soit**, à condition que ses activités rémunérées ne soient pas liées à la production de bandes dessinées dans un but lucratif. Si des membres actifs ne correspondent plus à cette définition, ils peuvent voir leur statut évoluer vers celui de membre associé ou honoraire. Il faut que les membres concernés aient la délicatesse de prendre eux-mêmes cette décision, ne serait-ce que pour ne pas décrédibiliser la liste des membres actifs auprès de nos partenaires éditeurs ou organisateurs. Rappelons encore que le fait d'appartenir à l'ACBD ne donne droit à aucun avantage particulier : le fichier est diffusé à tous organismes et attaché(e)s de presses demandeurs, lesquels sont seuls décisionnaires des suites à donner (invitations, services de presse, etc.). Réciproquement, le fait de disposer du fichier par les éditeurs n'oblige en aucun cas les membres de l'ACBD à répondre favorablement à leurs sollicitations. Enfin, **les membres de l'ACBD se doivent de défendre et promouvoir la bande dessinée dans leurs propres médias, ou à travers les actions communes que nous menons**, mais l'ACBD n'a pas pour vocation d'être un syndicat ou le porte parole des éditeurs ou des festivals mettant en avant notre secteur favori. Discussion sur ce fait et la légitimité des nouvelles candidatures ou des statuts de certains membres ne correspondant plus à la définition d'actifs...

Le site acbd.fr correspond-il bien à nos positions et besoin d'informations ? Notre prestataire Calagan Infalsifiable a mis en place des outils contre le piratage : système anti-hacker, mise à jour du moteur Joomla, nouveau système de sauvegarde. Ce blindage est efficace aujourd'hui, mais nous ne pouvons pas présumer de sa résistance aux attaques futures. La maintenance régulière du site www.acbd.fr est nécessaire, et doit être provisionnée, pour éviter des interruptions prolongées comme celle que nous avons connue en 2010. Par ailleurs, certains membres présents seraient-ils partants pour co-animer le site www.acbd.fr sous la houlette de Brieg F. Haslé ? Les tâches sont les suivantes : mises à jour, vérifications techniques, corrections techniques et de navigation à continuer de faire suite à la nouvelle version en ligne, mises en page et publications des rapports du secrétaire général et des listes des sélections annuelles et des indispensables, etc.

> Manuel F. Picaud se propose d'assister Brieg F. Haslé pour l'animation du site.

En ce qui concerne le Prix Asie-ACBD, le Bureau est favorable à une poursuite de l'opération et délègue à nouveau Jérôme Briot pour s'en occuper de A à Z.

La procédure de vote convient-elle à tout le monde ? Je vous en rappelle le déroulement : un comité de présélection, formé par les membres de l'ACBD qui lisent régulièrement des œuvres asiatiques, sélectionne 5 titres parmi ceux publiés entre juillet et juin de l'année suivante ; cette sélection est dévoilée lors de la conférence de presse de Japan Expo (un bon mois avant la manifestation) ; l'œuvre lauréate est ensuite désignée après 2 tours de votes auxquels tous les membres de l'ACBD sont

invités à participer. Le premier tour s'effectue par correspondance, chacun désignant 1 ou 2 titres de sa préférence ; pour un vote comprenant 2 titres, il sera attribué 1 point à chaque titre, pour un vote comprenant 1 titre, il sera attribué 2 points à ce titre. Si un titre arrive en tête au premier tour en totalisant au moins 2 fois plus de points que le deuxième, il sera lauréat du Prix Asie-ACBD ; dans le cas contraire, un second tour est organisé entre les deux titres (ou plus en cas d'égalité) arrivés en tête du premier tour. Le titre qui remporte le plus de suffrages est désigné lauréat du Prix Asie-ACBD. Depuis 2009, le Prix Asie-ACBD est annoncé au cours de la cérémonie des Japan Expo Awards, suivie par les éditeurs, les VIP et les journalistes.

> La procédure du vote pour le Prix Asie-ACBD est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

La procédure de vote pour « les 20 indispensables de l'été » nécessite-t-elle des améliorations ? Voici celle de l'an passé :

- À partir de la liste de toutes les nouveautés BD parues en librairie entre le 1^{er} novembre de l'année passée et le 10 juin de l'année en cours, chaque membre actif de l'ACBD doit choisir les 10 albums (par ordre de préférence) qui lui semblent incontournables, afin de sélectionner 20 titres qui seront mis en avant pour l'été : « *C'est l'été : lisez des BD !* ».
- Comme les membres actifs votent pour 10 titres maximum en pondérant leurs choix, 10 points seront attribués à leur 1^{er} choix, 9 au 2^{ème}, 8 au 3^{ème}, etc. ; ceci afin de permettre de sortir les 20 albums qui auront obtenu le plus de points. En cas d'égalité pour la 20^{ème} place, le bureau est seul juge pour choisir entre les prétendants.
- La liste obtenue sera alors aussitôt communiquée à tous les membres (qui se feront un devoir de l'annoncer dans leur support privilégié) et sera également annoncée par voix de l'AFP, le 21 juin de l'année en cours. Cette liste pourra, éventuellement, servir aussi de premier tri (en ce qui concerne les albums parus dans le laps de temps concerné) pour le Grand Prix de la Critique.

> La procédure est reconduite à l'unanimité des présents et représentés.

Assemblée générale 2012 et Remise du Grand Prix de la Critique

Vu les problèmes pour organiser l'Assemblée générale ordinaire ces deux dernières années, faut-il continuer à la faire pendant le Salon du Livre de Paris ? Mais où, quand et comment ? Une discussion s'engage à ce sujet. Il en ressort à la fois la nécessité de rapprocher la date d'annonce du Grand Prix de la Critique de la date de remise officielle du Grand Prix mais aussi que cette remise peut être dissociée de l'Assemblée générale. Ces deux événements doivent se situer à un moment et un endroit où la présence de nombreux membres de l'ACBD est assurée, l'Assemblée générale, pour sa part ne pouvant être tenue en tout début d'année pour permettre l'élaboration du bilan financier de l'association.

La date de l'Assemblée générale ordinaire 2012 est fixée au samedi matin du prochain Salon du Livre de Paris à l'unanimité des membres présents et représentés, moins trois abstentions, et mandat est donné au bureau et à son président de se rapprocher du CNL - Centre National du Livre pour faire la demande officielle d'une salle de réunion. **La date de remise du Grand Prix de la Critique 2012 est fixée au jeudi 26 janvier 2012, à la mi-journée, à Angoulême.** L'Assemblée générale donne mission au Bureau de trouver le lieu adéquat, et notamment de prendre contact avec la CIBDI - Cité internationale de la bande dessinée et de l'image pour organiser cette remise de prix.

> Ces propositions sont adoptées à l'unanimité moins 3 voix contre et 4 abstentions.

La procédure de vote pour le Grand Prix de la Critique nécessite-t-elle (encore ?) des améliorations ? Voici celle de l'an passé :

- Pour le premier tour, les membres actifs choisissent spontanément 5 titres parmi les albums parus entre le 1^{er} novembre de l'année précédente et le 31 octobre de l'année en cours. Le vote se déroule par courriel. En sort une liste qui, par expérience, représente une centaine d'albums.
- À partir de cette liste, avant le rendez-vous de bd BOUM à Blois, les membres actifs choisissent à nouveau 5 titres, mais en pondérant leurs choix (5 points à leur 1^{er} choix, 4 au 2^{ème}, 3 au 3^{ème}, etc.). Cette étape permet de dégager une liste de 15 titres. En cas d'égalité pour la 15^{ème} place, le Bureau est seul juge pour choisir entre les prétendants.
- Tous les membres qui le peuvent se retrouvent à Blois, lors du festival bd BOUM, pour débattre ; débat à l'issue duquel est annoncée publiquement, par un membre du bureau, la liste des 5 titres finalistes. Ceux qui ne peuvent pas se rendre à Blois peuvent adresser au Bureau une procuration (portant sur 3 titres avec pondération). À noter que les procurations ne seront présent en compte qu'au 1^{er} tour de scrutin.
- Il reste alors 15 jours pour que chaque membre actif puisse relire les albums encore en course et choisir un seul titre. Le titre de l'album qui se voit honoré du Grand Prix de la Critique - ACBD est annoncé après courriel - avec ou sans embargo - adressé par le Secrétaire général.

> La procédure est reconduite à l'unanimité des membres présents et représentés.

Poursuite des achats d'espaces publicitaires pour nos prix sous formes de clips vidéo dans les librairies du réseau Canal BD ? Les relations à ce sujet avec le groupement des libraires, qui n'a pas répondu à nos sollicitations, sont au point mort. L'Assemblée générale, à l'**unanimité moins 2 abstentions**, demande au Bureau de l'ACBD de rester

dans l'attente d'un éventuel retour à nos sollicitations avant de s'engager plus en avant.

Le rapport annuel : Gilles Ratier propose de reconduire la petite équipe qui l'a aidé mais, vu l'ampleur de la tâche, si d'autres bonnes volontés se font jour qu'elles n'hésitent pas à se faire connaître !

Questions diverses : Mission est donnée au Bureau de l'ACBD de se rapprocher du groupement BD du SNE - Syndicat National de l'Édition (**unanimité moins 9 abstentions**) et du SNAC - Syndicat National des Auteurs et des Compositeurs (**unanimité moins 5 abstentions**) en vue d'organiser deux rencontres informelles avec les membres de l'ACBD, à l'automne, pour dialoguer autour de l'état du marché de la BD.

Le Bureau de l'ACBD,

Président : Jean-Christophe Ogier (France Info)

Vice-présidents : Antoine Guillot (France Culture) et Fabrice Pialut (Livres Hebdo)

Secrétaire général : Gilles Ratier (L'Écho du Centre)

Secrétaire adjoint : Laurent Turpin (bdzoom.com)

Trésorier : Brieg F. Haslé (auracan.com, Planète BD)

Trésorier adjoint : Jérôme Briot (bdgest.com, Zoo)

Fait à Paris, le 28 mars 2011